

Esthéticien



Conditions d'admission :

- Montant approximatif total de l'inscription (240 €) ou exonération si Onem, CPAS,
- Examen d'admission portant sur :
 - **En français :**
 - °) Lire et comprendre un message
 - °) 'exprimer oralement et par écritL'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.
 - **En mathématique :**
 - O Savoir calculer :
 - °) maîtriser le système de numération en base 10 ;
 - °) opérer sur mes nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ;
 - °) connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10;
 - °) prendre une fraction d'un nombre ;
 - °) calculer un pourcentage d'un nombre ;
 - O Savoir structurer l'espace et ses composants :
 - °) reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques ;
 - °) calculer le périmètre et l'aire de ces figures planes ;
 - °) calculer l'aire et le volume de ces solides ;
 - °) dans un plan donné, construire une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée ;
 - O savoir mesurer :
 - °) pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée et de monnaie (cas simples).

Finalités de la section :

Cette section vise à permettre à l'étudiante, à travers toutes les activités d'enseignement, de développer des compétences techniques et pratiques lui permettant d'assurer les fonctions de « Esthéticien ».

L'employé esthéticien autonome détermine et effectue sur des personnes des soins esthétiques et d'hygiène (soins de beauté, soins corporels, maquillage, mise en beauté des mains et des pieds...) ou de bien-être (massages relaxants...).

Il peut aussi être amené à donner des conseils en matière de beauté et à proposer à la vente des produits ou des services, en tenant compte de la mode et des goûts du client.

L'employé esthéticien autonome doit pouvoir s'adapter à la diversité de la clientèle. Il doit faire preuve de tact, de psychologie, de discrétion et d'être capable d'établir une relation de confiance avec le client.

L'employé esthéticien autonome pour ses actes, dans le respect des consignes et de la politique de l'entreprise.

Organisation pratique :

- **Les cours se donnent en journée**
rue de l'Enseignement, 6 à 7140 Morlanwelz (Terrasse Warocqué)
- Structure modulaire de la section (organigramme affiché aux valves)
- Obligation du port du tablier (cours pratiques)
- Matériel personnel à acquérir selon la demande du professeur (valeur approximative : ± 500 euros)
- La formation est divisée en 2 années d'études et comprend à la fois une étude théorique et pratique
- Stages en institut de beauté (2^{ème} année)
- Travaux pratiques sur soi ou sur des modèles extérieurs obligatoires
- Epreuve devant jury en fin de 2^{ème} année.

Contenu des cours :

Système modulaire (U.A.A.)

- U.A.A.1 : Soins visage basique du visage + épilation sourcils à la pince
- U.A.A.2 : Soins spécifiques du visage
- U.A.A.3 : Epilation du corps – stages
- U.A.A.4 : Massage de beauté du corps
- U.A.A.5 : Soins de beauté du corps
- U.A.A.6 : Soins classiques des mains + pose vernis
- U.A.A.7 : French manucure – capsules pieds
- U.A.A.8 : Maquillage de jour et maquillage de correction
- U.A.A.9 : Maquillage du soir et semi-permanent et politique commerciale de l'institut
- U.A.A.10 : Soins classiques des pieds – French pédicure + façonnage gel
- U.A.A.11 : Epreuve intégrée

Ces unités de formation sont complétées par des modules complémentaires qui enrichissent cette section :
Centre de Bronzage, Techniques de vente et emballage des produits, grimages, connaissances de parfum ...
Ces modules complémentaires peuvent varier d'une année à l'autre.

△ Des frais de photocopies seront réclamés. N'hésitez pas à vous informer du montant estimé lors de la séance d'information.

Titre délivré à l'issue de la section

Certificat de qualification d' « Esthéticien » correspondant au certificat de qualification d' « Esthéticien/Esthéticienne » délivré par l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

<p style="text-align: center;"><u>POUR TOUT CONTACT</u> Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre <u>Site de Morlanwelz</u> rue de l'Enseignement, 6 7140 Morlanwelz Tél. 064/23.76.84 OU 064/23.76.85 E-mail : MorlanwelzPS.Secretariat@hainaut.be www.jetudie.be/ipeps-bcm</p>
